

CONSEIL ACADEMIQUE D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

AVIS n° 2020/05/06-02-CAC

Le **conseil académique**, en sa séance du 06 mai 2020, sous la présidence d'Eric BERTON, Président,

Vu le Code de l'Education,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

DÉCIDE :

OBJET : Election des membres de la section disciplinaire du conseil académique compétente à l'égard des enseignants-chercheurs et enseignants

• ***Sont élus au titre du collège des professeurs des universités ou assimilés :***

- Muriel GIACOPELLI
- Stéphane VIEL
- Jean-Jacques SIMON
- Homa LESSAN-PEZECHKI

Nombre de votants appartenant à ce collège : 22 (*dont 1 absent non représenté*)

Suffrages exprimés : 21

Voix obtenues : 19

Abstentions : 2

• ***Sont élus au titre du collège des maîtres de conférences ou assimilés :***

- Sophie SERENO
- Julien FROMONOT
- Marie MONTANT
- Christian BONNET

Nombre de votants appartenant à ce collège : 20 (*dont 2 absents non représentés*)

Suffrages exprimés : 18

Voix obtenues : 16

Abstentions : 2

CONSEIL ACADEMIQUE D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

- **Sont désignés d'office au titre du collège des personnels titulaires ayant des fonctions d'enseignement, appartenant à un autre corps de fonctionnaires, en application de l'article R. 712-18 du code de l'éducation :**

- Béate HOSCHEK-LEMESLE
- Charles FOURMENT

Est élue présidente de la section disciplinaire compétente à l'égard des enseignants-chercheurs et enseignants

- Muriel GIACOPELLI

Nombre de personnes appartenant à ce collège au sein de la section disciplinaire : 8 (*dont 1 absent non représenté*)
Suffrages exprimés : 7
Voix obtenues : 7
Abstentions : 0

Membres en exercice : 75
Quorum : 38
Présents et représentés : 64

Fait à Marseille, le 06 mai 2020



Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université